

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le 09 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER

Présents : F. CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Gérard CAMUZAT, Philippe CAUVIN, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Isabelle DERBES, Michel REZK, Timothée KOENIG, Jean-Luc DELUT, Sylvie AMAND, Anne BILLOT, Michel MOUMDJIAN, Pascale OTTAVY, Mélanie MAURIN, Jean-Christophe CHAUTARD, Jean-Christophe BERTIN

Absents excusés : Alexia TOGNETTI (pouvoir à Jacques BERENGER), Magali MORO (pouvoir à F.CAVALLIER), Christian LOUIS (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Michèle MERMOZ (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Françoise BOMBACE (pouvoir à Christiane TANZI)

Secrétaire de séance : Isabelle DERBES

18 PRESENTS

23 VOTANTS

En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation d'ajouter un ordre du jour complémentaire pour les points suivants :

1/ Modification du règlement de l'eau

2/ Mandat spécial

3/ Cession d'une partie d'un sentier rural quartier du Vignaou (annule et remplace la DCM du 15/11/2012).

Approuvé à l'unanimité.

1/ Le procès-verbal du 29 novembre 2014 est **adopté à l'unanimité.**

2/ **Ratios promus-promouvables :**

Monsieur le Maire propose de fixer les ratios d'avancement de grade, conformément au tableau ci-dessous :

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)	OBSERVATIONS
Adjoint administratif 2 ^{ème} Classe	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	100	
Attaché Territorial	Attaché Principal	100	
Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise principal	100	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	100	
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	100	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	100	

Agent d'animation 2 ^{ème} classe	Agent d'animation 1 ^{ère} classe	100	
ATSEM principale 2 ^{ème} classe	ATSEM principale 1 ^{ère} classe	100	
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques 2 ^{ème} classe	Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques 1 ^{ère} classe	100	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	100	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	100	
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	100	
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	100	
Assistant de conservation 2 ^{ème} classe	Assistant de conservation 1 ^{ère} classe	100	
Assistant de conservation principal 2 ^{ème} classe	Assistant de conservation principal 1 ^{ère} classe	100	
ATSEM 1 ^{ère} classe	ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	100	
ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	100	
GARDIEN	BRIGADIER	100	
BRIGADIER	BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	100	

Adoptés à l'unanimité.

3/ Création et suppression de postes :

Dans le cadre de l'avancement de grade des agents de la commune, la création et la suppression de trois postes comme énumérés ci-dessous :

Service Technique :

SUPPRESSION

- 1 Adjoint technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle 5 – 8^{ème} échelon, IB 396 - IM 360.
- 1 Adjoint technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle 5 – 9^{ème} échelon, IB 423 - IM 376.

CREATION

- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle 6 – 4^{ème} échelon, IB 416 - IM 370.
- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle 6 – 5^{ème} échelon, IB 437 - IM 385.

Service Social :

SUPPRESSION

- 1 ATSEM Principal de 2^{ème} classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle 5 – 11^{ème} échelon, IB 454 - IM 398.

CREATION

- 1 ATSEM Principal de 1ère classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle 6 – 6^{ème} échelon, IB 457 - IM 400.

Adoptée à l'unanimité.

4/ Participation financière de la commune à l'ODEL VAR pour l'année 2015 :

Monsieur le Maire rappelle que l'ODEL VAR est une association dépendant du Conseil Général et qui organise des séjours pour les enfants.

Il propose de reconduire pour l'exercice 2015, la participation de la commune à l'ODEL Var selon les barèmes ci-dessous :

- . pour un séjour inférieur ou égal à 17 jours 50 Euros
- . pour un séjour de 18 jours et plus 75 Euros

Adoptée à l'unanimité.

5/ Liste des marchés et MAPA attribués en 2014 :

Monsieur le Maire propose, conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics, de recenser les marchés et MAPA, attribués en 2014 conformément au tableau ci-dessous :

INTITULE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	Attribué le	MONTANT DU MARCHÉ
TRAVAUX			
2013/008 Création d'une conduite d'eaux pluviales et d'AEP au lieu-dit Les Combes/chemin de Dayan	SAS Alain TAXIL Quartier St Eloi 83440 – FAYENCE	04/02/2014	200 633 € HT
2014/001 Création d'une conduite d'eaux pluviales au lieu-dit Les Combes	SAS Alain TAXIL Quartier St Eloi 83440 – FAYENCE	12/05/2014	120 010 € HT
2014/004 Travaux de Peinture salle des sports	DB Constructions 83440 - MONTAUROUX	16/10/2014	6 000 € HT
2014/005 Travaux de rénovation du SAS d'entrée salle des sports	DB Constructions 83440 - MONTAUROUX	16/10/2014	9 000 € HT
2014/006 Confortement d'un	SAS Alain TAXIL		

mur de soutènement terrain de sports	Quartier St Eloi 83440 – FAYENCE	23/10/2014	15 185 € HT
SERVICES			
2014/002 Travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la commune de Callian	SAS Alain TAXIL Quartier St Eloi 83440 – FAYENCE	16/05/2014	118 455 € HT
2014/003 Entretien et maintenance des installations de climatisation aux écoles, à l'hôtel de ville et au château GOERG	Entreprise ROUSTAN 83440 - MONTAUROUX	04/08/2014	2 840 € HT/AN

Adoptée à l'unanimité.

6/ Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2014 :

Monsieur le Maire, conformément aux textes en vigueur, propose de recenser les cessions et acquisitions de l'exercice 2014, comme énumérées ci-dessous :

- Cession du véhicule HYUNDAI de la police municipale pour un montant de 3 200 €.
- Cession de la parcelle C 254 située quartier du Clos des Adrechs pour un montant de 16 000 €.

Adopté à l'unanimité.

7/ Réajustement de la taxe de séjour :

Monsieur le Maire propose de réajuster les tarifs de la taxe de séjour, à compter du 1^{er} mars 2015, conformément au tableau ci-dessous :

Mélanie MAURIN demande comment se déroule l'encaissement des taxes de séjour des particuliers qui louent leur maison.

Monsieur le Maire rappelle que le paiement est déclaratif auprès de la trésorerie de Fayence.

Il faut donc sensibiliser les différents propriétaires à leurs obligations.

	CAMPINGS	MEUBLES ou CHAMBRE D'HOTES	HOTELS ou RESIDENCES DE TOURISME
Non classé		0,30 €	0,50 €
*	0,20 €	0,35 €	0,60 €
**	0,20 €	0,45 €	0,70 €
***	0,20 €	0,55 €	1,50 €
****			1,50 €

Adopté à l'unanimité.

8/ Délibération de principe pour la prise en charge des frais liés aux fêtes et cérémonies pour l'exercice 2015 :

Monsieur le Maire propose de fixer la liste des fêtes et cérémonies ci-dessous, dont les frais seront imputés au compte 6232.

- Cérémonie des voeux
- cérémonies commémoratives (30 avril, 8 mai, 8 juin, 18 juin, 14-15 août, 11 novembre, 5 décembre),
- Fête Nationale (14 juillet)
- Fêtes locales (Ste Maxime, St Donat),
- Festival du Violoncelle,
- Quatuors à Cordes,
- Festiv'art de rue
- Les Olivades
- Fête de l'Andouillette
- Marchés potiers
- Jumelage

Monsieur le Maire précise qu'à compter de l'année 2015, la cérémonie des vœux et la fête de l'andouillette ont été ajoutées.

Madame TANZI demande si le Festiv'art de rue aura bien lieu cette année.

Madame DERBES répond que la commission tourisme se réunira prochainement pour y réfléchir.

Adoptée à l'unanimité.

9/ Modification de la commission communautaire « tourisme » :

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'intégrer Monsieur Michel MOUMDJIAN en lieu et place de Monsieur Christian LOUIS dans la commission « Tourisme » de la communauté de communes.

Mélanie MAURIN demande quelle est la position de la commune dans le cadre de la mutualisation des offices de tourisme.

Monsieur le Maire répond qu'il est favorable à une mutualisation mais non à un transfert de compétences.

L'idéal serait d'arriver à un consensus avec les autres communes.
Parmi les communes membres, certaines n'ont pas de bénévoles et même pas d'OTSI. D'autres considèrent que la proximité possède des vertus irremplaçables.

Adoptée à l'unanimité.

10/ Signature d'une convention avec l'AIST 83 :

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'AIST 83 dans le cadre de la médecine du travail obligatoire.

Adoptée à l'unanimité.

11/ Délibération mandatant le CDG 83 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de signer une convention de participation avec le CDG 83 permettant :

1/ de participer au financement des cotisations des agents pour le volet prévoyance (santé)

2/ de retenir la convention de participation

3/ de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation volet prévoyance (santé) que le Centre de Gestion du Var va engager, conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et à ce titre, lui donne mandat et prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion du Var.

4/ de fixer le montant unitaire de la participation de la collectivité par agent et par mois, comme suit :

Montant (brut ou net) en euros : 10 €

Adoptée à l'unanimité.

12/ Modification des statuts de la SPL Ingénierie Départementale 83 :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune adhère à la SPL ID 83 qui propose des conseils en ingénierie aux communes membres.

Il propose d'accepter les modifications de l'article 7 des statuts de la SPL ID 83.

Adoptée à l'unanimité.

13/ Signature d'une convention pour l'organisation du Tour du Haut Var :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de verser une subvention de 500 € pour l'organisation du Tour du Haut Var par le biais d'une convention.

Adoptée à l'unanimité.

14/ Création d'un budget annexe « assainissement » :

La commune ayant plus de 3000 habitants, il y a obligation de créer un budget assainissement distinct de celui de l'eau.

Monsieur le Maire propose donc la création au 01^{er} janvier 2015 du budget annexe relatif à l'assainissement qui sera dénommé « Budget annexe assainissement ».

Adoptée à l'unanimité.

15/ Versement d'une subvention à la coopérative scolaire :

Monsieur le Maire informe le conseil que lors des années précédentes la commune versait une subvention de 6100 € à la coopérative scolaire.

Il propose pour l'exercice 2015 de verser, par anticipation, une subvention de 7500 €, incluant un voyage scolaire à ST JEAN DE MONTCLAR

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1/ Modification du règlement de l'eau :

Monsieur le Maire explique au conseil que la population communale dépassant désormais les 3000 habitants, l'assujettissement à la T.V.A. du service de l'eau devient obligatoire conformément aux taux ci-dessous :

- 5,5 % pour la consommation et les abonnements liés à celle-ci
- 20 % pour tout ce qui concerne les travaux (branchement et autres prestations)

Adoptée à l'unanimité

2/ Mandat spécial :

Monsieur BERENGER propose d'accorder un mandat spécial à Monsieur François CAVALLIER pour son déplacement à PARIS des 10 et 11 février 2015 afin d'assister au Colloque « Microsoft TechDays 2015».

Adopté à l'unanimité.

3/ Cession d'une partie d'un sentier rural quartier du Vignaou (annule et remplace la DCM n°2012-11/010 du 15/11/2012) :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de céder à la SCI VILLEBLAIN l'ancien sentier rural situé quartier du Vignaou pour un montant de 10 000 €. Cette cession fait suite à une enquête publique qui s'est déroulée en bonne et due forme.

Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

A/ Madame TANZI demande s'il est possible d'installer un ralentisseur à proximité du restaurant « Le Bellevue » au centre village.

Monsieur le Maire propose d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission travaux, tout en précisant que la traversée du centre ancien est déjà en zone 30.

B/ Monsieur le Maire informe les élus qu'un consensus a été trouvé entre les maires de la communauté de communes au sujet de la prochaine édition du festival des quatuors à cordes.

En effet, le festival sera concentré sur 4 jours pour l'exercice 2015 qui sera une édition de transition.

La direction commerciale en sera confiée à un nouveau prestataire pour un prix trois fois inférieur au précédent.

C/ Monsieur MOUMDJIAN rappelle aux élus qu'un spectacle polyphonique Corse sera organisé le 20 février à l'église Notre Dame de l'Assomption.